

ANDRÉ LEMAIRE

SCEAU « DE CLERCQ 2505 »: ARAMÉEN OU PLUTÔT LYDIEN?

Le sceau en calcédoine no. 2505 de la collection De Clercq, conservé au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale (Paris), appartenait à la collection Pérétié et est dit provenir de Beyrouth (Pl. I, 1). Depuis sa publication par Melchior de Vogué en 1868¹, il n'a cessé d'intriguer les épigraphistes sémitisants qui ont hésité sur sa lecture² et son classement à cause de l'originalité de certaines formes de lettres.

M. de Vogué proposa d'abord de lire HQT NHM³, puis M. A. Levy DHT (himyarite), DHS (araméen)⁴, lecture reprise par CIS II, no. 96 et, non sans hésitation, par K. Galli⁵, tandis que A. De Ridder⁶ rapportait les hésitations de R. Dussaud devant les interprétations de de Vogué et de Levy. Un peu plus tard, F. Vattioni⁷ proposait de lire en araméen DHS TYD/R, lecture apparemment reprise, sous la forme TYDR, par F. Israel⁸, tandis que L. G. Herr ne lisait que DHD et considérait ce sceau comme un « probable Aramaic seal »⁹. Enfin, c'est

¹ M. de Vogué, « Intailles à légendes sémitiques », Revue archéologique 1868, I, 432–450, spéc. 442–443: no. 28 = Mélanges d'archéologie orientale, Paris 1868, 105–140, spéc. 125–126.

² Pour éviter toute confusion, le sémitique sera transcrit en majuscules et le lydien en minuscules italiques avec le point sous la lettre en cas d'incertitude, selon l'usage.

³ Ibid.

⁴ M. A. Levy, Siegel und Gemmen mit aramäischen, phönizischen, althebräischen, himyarischen, nabathäischen und altsyrischen Inschriften, Breslau 1869, 19–21: no. 33.

⁵ K. Galli⁵, « Beschriftete Bildsiegel des ersten Jahrtausends v. Chr. vornehmlich aus Syrien und Palästina », Zeitschrift des Deutschen Palästinavereins 64, 1941, 121–202, spéc. no. 83; il proposait éventuellement de lire l'araméen H̄TM au lieu du himyarite DHT, lisant, par ailleurs, DH̄S au lieu de DHS (erreur typographique?).

⁶ A. De Ridder, Collection De Clercq, Catalogue, VII, 2e partie, Les pierres gravées, Paris 1911, 489–490: no. 2505.

⁷ F. Vattioni, « I sigilli, le monete e gli avori aramaici », Augustinianum 11, 1971, 47–87, spéc. 53: no. 27.

⁸ F. Israel, « Observations on Northwest Semitic Seals », Orientalia 55, 1986, 70–77, spéc. 73.

⁹ L. G. Herr, The Scripts of Ancient Northwest Semitic Seals, HSM 18, Missoula 1978, 49–50: no. 105.



1. Sceau De Clercq 2505, photo de l'original



2. Sceau De Clercq 2505, photo de l'empreinte

Planche I



comme araméen et avec une « nouvelle lecture du patronyme »: NHM TNH[M], que P. Bordreuil l'a republié récemment tout en notant que « sa paléographie devrait dater des environs de 700, alors qu'il est de la fin du VIe siècle »¹⁰.

Ce rapide aperçu bibliographique montre à quel point la légende de ce sceau fait problème aux sémitisants qui ont souvent souligné les formes étranges de certaines lettres de ce scaraboïde scié par rapport à la paléographie araméenne. La dernière interprétation, aboutissant à une incohérence grave entre datation paléographique et iconographique, révèle bien l'impasse à laquelle aboutissent les tentatives de lecture araméenne. Il nous semble que cette impasse provient du fait que la légende de ce sceau n'est pas araméenne mais lydienne, à lire, sur l'empreinte (Pl. I, 2), de droite à gauche¹¹:

- La première lettre, en haut et à gauche sur l'empreinte, que M. de Vogüé, F. Vattioni, F. Israel et P. Bordreuil ont pris pour un T araméen, est un clair *q* lydien¹².
- La forme de la deuxième lettre, inconnue en paléographie araméenne¹³, correspond tout à fait à un *λ* lydien.
- La troisième lettre est formée d'un trait vertical et d'un petit trait descendant légèrement vers la gauche en partant à peu près du milieu du trait vertical; nous proposons d'y reconnaître un *d* lydien.
- La quatrième lettre est très abîmée par une entaille sur le bord du sceau; on reconnaît les restes d'un premier trait vertical, tout de suite à gauche du *d*, ainsi que, peut-être, les restes à peine visibles d'une autre trait vertical un peu plus à gauche. Cette lettre fragmentaire et très incertaine pourrait être un *ã* lydien dont la partie supérieure aurait été emportée par l'entaille.

La partie droite de la légende est bien conservée et se lit facilement:

- la lettre inférieure est un clair *n* lydien;
- la lettre suivante un *l*, suivi d'un *i*;

¹⁰ P. Bordreuil, Catalogue des sceaux oubliés-sémitiques inscrits de la Bibliothèque Nationale, du Musée du Louvre et du Musée biblique de Bible et Terre Sainte, Paris 1986, 93–94: no. 119.

¹¹ Cette lecture de droite à gauche est conforme à l'orientation habituelle des légendes sigillaires lydiennes: cf., par exemple, J. Boardman, « Pyramidal Stamp Seals in the Persian Empire », Iran 8, 1970, 19–45, spéc. 20–21, pl. I, le no. 5 étant un scaraboïde comme « De Clercq 2505 ». Nous ne comprenons pas R. Gusmani, Lydisches Wörterbuch (LW), Ergänzungsband (Eb) 1, Heidelberg 1980, 18: « Bei den Siegeln ist die Aufschrift selbst linksläufig, der Abdruck rechtsläufig. »

¹² Cf. le tableau de R. Gusmani LW (1964), 28.

¹³ Cf. déjà M. de Vogüé, Mélanges d'archéologie orientale, 1868, 126; M. A. Levy, op. cit., 20.

- la dernière lettre est un clair *m* lydien, qui se différencie du M araméen ancien par l'absence du premier trait descendant à gauche de la tête.

On lit donc, les lettres étant souvent serrées l'une contre l'autre: *Qλdānlim*.

On remarque immédiatement la terminaison *-lim* bien connue par plusieurs sceaux lydiens¹⁴. Cette finale enclitique particulière a été étudiée par R. Gusmani¹⁵ qui a proposé de comprendre *-im*, «je suis», précédé d'un *l*, marque du possessif. Le premier élément *Qλdān* est déjà attesté en lydien comme un nom ou titre divin¹⁶. Il s'agirait ici d'un nom propre de personne.

L'interprétation lydienne de la légende de ce sceau s'accorderait assez bien avec son iconographie. Celle-ci est fortement influencée par l'art perse et ne paraît pas du tout phénicienne ou levantine, alors qu'elle se rattacherait assez bien à l'Anatolie perse¹⁷.

¹⁴ Cf. LW, Eb 3 (1986), 144 s.: no. 55: *Manelim*, 56: *Manelim*, 73: *Manelim*, 75: *Sivāmlim*, 76: *Tafulim*, 77: *Bśadvolim*, 95: *Tetelim*, cf. aussi 69 (monnaie) *rkalim?*, 104 (autel à encens) *Artymalim*. Cette particularité semble avoir été déjà entrevue par Ch. Clermont-Ganneau qui, dans une note manuscrite sur l'exemplaire des Mélanges d'archéologie orientale, 126, du Cabinet du CIS (actuellement à l'Institut d'études sémitiques du Collège de France), a noté la ressemblance de la finale de ce sceau avec celle d'un autre sceau lydien.

¹⁵ R. Gusmani, «Lydisch *-im*, ‹ich bin›?», Die Sprache 17, 1971, 1–7; id., «Lydische Siegelaufschriften und Verbum substantivum», Kadmos 11, 1972, 47–54; id., LW, Eb 1 (1980), 24–25, 2 (1982), 58. Mais voir aussi les réflexions de H. Craig Melchert, Kadmos 30, 1991, 138, n. 14.

¹⁶ Cf. LW, Eb 2 (1982), 85; 3 (1986), 137, 142.

¹⁷ Cf. déjà D. Parayre, «Les cachets ouest-sémitiques à travers l'image du disque solaire ailé (perspective iconographique)», Syria 67, 1990, 269–301, spéc. no. 71 et 277, n. 16; cf. aussi J. Boardman, art. cit., 39: «it seems that seal engraving in the more remote satrapy with its Lydian capital was more thoroughly Persian in outlook than elsewhere in the western empire».